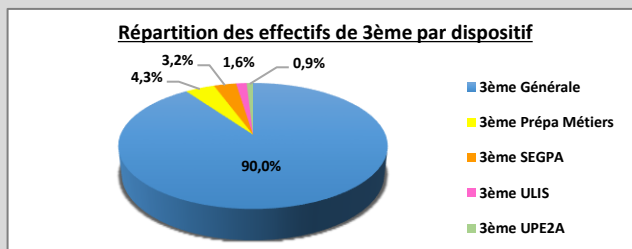


Bilan de l'orientation post 3^{ème} dans l'académie de Montpellier Enseignement public / juin 2023

Avant-propos : les différents dispositifs de 3^{ème}

Répartition des élèves de l'année 2022-2023 dans les différents dispositifs

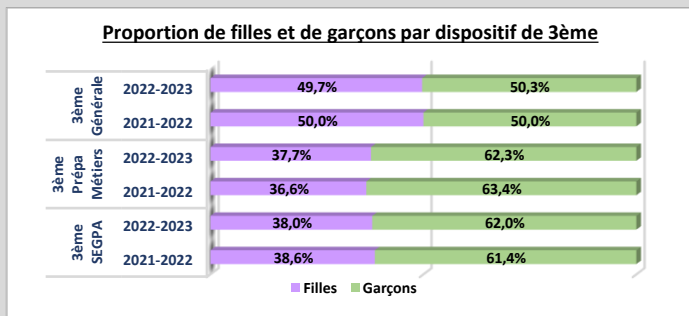
- 3^{ème} Générale : 28 075 élèves (+7% par rapport à 2021-2022)
- 3^{ème} Prépa Métiers : 1 325 élèves (+5%)
- 3^{ème} SEGPA : 1 011 élèves (+3%)
- 3^{ème} ULIS : 484 élèves (+7%)
- 3^{ème} UPE2A : 285 élèves (+12%)
- Total élèves de 3^{ème} : 31 180 (+7%)



Comparativement à 2021-2022, une hausse des effectifs s'observe sur le niveau 3^{ème} toutes sections confondues. À noter une progression importante des élèves scolarisés en classe UPE2A.

Analyse du genre au sein des dispositifs

Les effectifs en 3^{ème} Générale bénéficient d'une très bonne mixité en comparaison avec les autres classes de 3^{ème} qui sont majoritairement constituées d'élèves masculins.



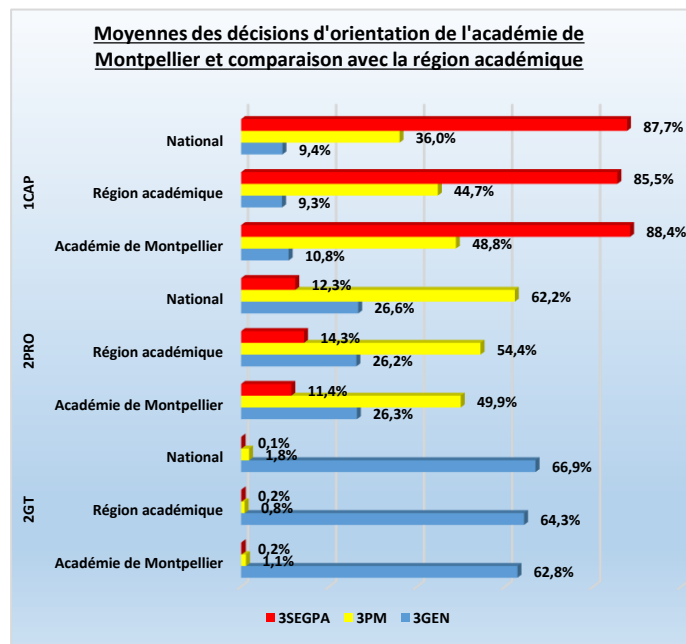
La hausse constante ces dernières années du taux de filles en 3^{ème} Prépa Métiers semble se stabiliser en 2023. Nous notons une légère augmentation de l'effectif des filles (de l'ordre de 1,1 point) et elles représentent 37,7% des élèves.

En 3^{ème} SEGPA les proportions de filles et de garçons demeurent relativement stables par rapport à 2022, le taux de garçons se situe à 62%.

Analyse des décisions d'orientation par type de 3^{ème}

Focus académique

- 3^{ème} SEGPA : 88,4% des décisions d'orientation sont prononcées vers le CAP, 11,4% vers la 2^{nde} Professionnelle et seulement 0,2% vers la 2^{nde} GT. On note une évolution à la hausse des décisions d'orientation vers la 2^{nde} Professionnelle de plus de 4 points par rapport à l'an dernier.
- 3^{ème} Prépa Métiers : 49,9% d'élèves ont une décision d'orientation vers la 2^{nde} Professionnelle, 48,8% l'obtiennent vers le CAP et seuls 1,1% d'entre eux ont une décision vers la 2^{nde} GT. Ces proportions sont identiques à celles de 2022.
- 3^{ème} Générale : on observe 62,8% de décisions d'orientation vers la 2^{nde} GT soit une baisse de près de 4 points par rapport 2022. Les décisions d'orientation en voie professionnelle post 3^{ème} Générale sont donc en hausse. 26,3% des élèves de 3^{ème} Générale ont obtenu une décision d'orientation vers la 2^{nde} Professionnelle (+ 1,3 point en comparaison à l'an dernier) et 10,8% vers la 1^{ère} année de CAP (+ 2,4 points par rapport à 2022).



Focus région académique (académies de Montpellier et Toulouse)

- **3^{ème} SEGPA** : pour cette population, on note un écart positif de 2,9 points des décisions d'orientation vers le CAP entre l'académie de Montpellier (88,4%) et la région académique (85,5%). Cet écart s'observait déjà dans des proportions similaires l'an dernier.

En effet sur l'académie de Toulouse les décisions d'orientation vers la 1^{ère} année de CAP sont inférieures de 5,9 points par rapport à l'académie de Montpellier (taux de 82,5% sur Toulouse et 88,4% sur Montpellier).

Concernant les décisions d'orientation en 2^{nde} professionnelle, elles sont supérieures de plus de 5 points sur l'académie de Toulouse (17,2% de décisions d'orientation en 2^{nde} professionnelle sur l'académie de Toulouse et 11,4% sur Montpellier).

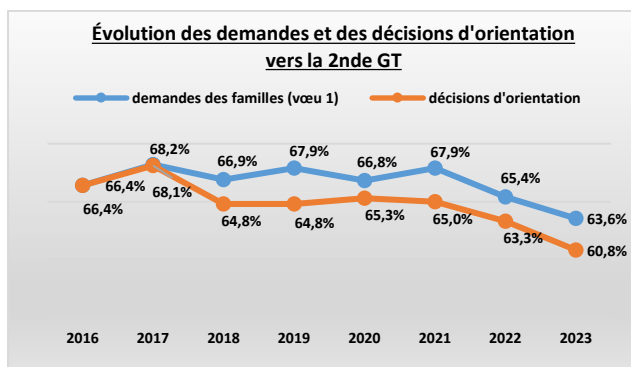
- **3^{ème} Prépa Métiers** : un écart négatif de 4,5 points s'observe entre la moyenne des décisions d'orientation vers la 2^{nde} professionnelle dans l'académie de Montpellier (49,9%) et la moyenne de région académique (54,4%).

Il apparait que sur l'académie de Montpellier les décisions d'orientation vers la 2^{nde} professionnelle sont inférieures de près de 12 points à celles de l'académie de Toulouse (61,9% de décisions d'orientation en 2^{nde} professionnelle après la 3^{ème} Prépa Métier sur l'académie de Toulouse). Cette différence tend à s'accroître puisque l'année dernière, pour rappel, elle représentait 9,2 points. Notons que la moyenne nationale des décisions d'orientation de la 3^{ème} Prépa Métier vers la 2^{nde} professionnelle se situe à 62% soit à un écart positif de 12,1 points par rapport à l'académie de Montpellier.

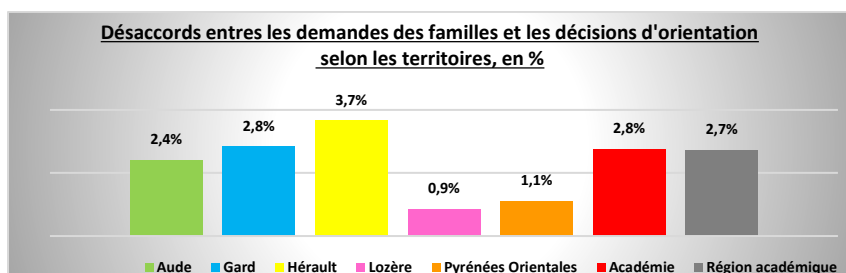
Par voie de conséquence, les décisions d'orientation post 3^{ème} Prépa Métier vers le CAP sont plus nombreuses dans l'académie de Montpellier. Elles représentent 44,7% des décisions d'orientation soit 4,1 points de plus que la moyenne de

Les demandes des familles et les décisions d'orientation vers la voie générale et technologique

Les données qui suivent concernent les 3^{èmes} Générales et Prépa Métiers



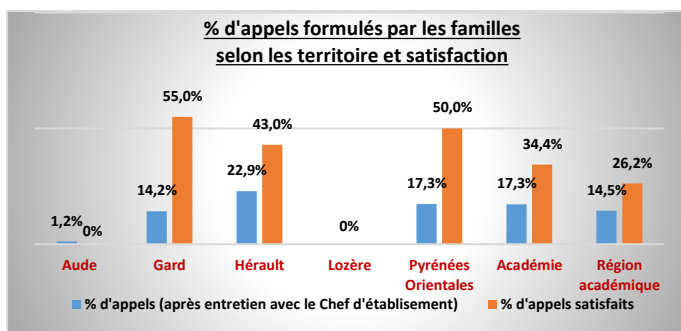
- Les **demandes des familles** pour une poursuite d'études en 2^{nde} GT sont en baisse régulière depuis 2021. En 2023, 63,6% des familles des élèves de 3^{ème} ont demandé une orientation en 2^{nde} GT soit une légère baisse (- 1,8 point) par rapport à 2022.
- Parallèlement, les **décisions d'orientation** prises par les Chefs d'établissement vers la 2^{nde} GT sont en baisse (-2,5 points) et atteignent un taux de 60,8%.
- L'**écart entre les demandes et les décisions** d'orientation est cette année de 2,8 points, légèrement supérieur à l'an dernier (2,1 points d'écart constatés en 2022).



- **Les désaccords post 3^{ème}** : En 2023, les désaccords entre les décisions d'orientation prises en conseils de classe et les demandes des familles s'élèvent à 2,8% dans notre académie. Ce taux est très proche de celui observé en région académique (2,7%).

- **Les démarches d'appel** : dans notre académie, suite à l'entretien avec les Chefs d'établissement, 17,3% des familles en désaccord décident de faire appel de la décision d'orientation rendue pour leur enfant (proportion identique à 2022).

Sur le plan départemental, une hétérogénéité s'observe. Aucune démarche d'appel n'est recensée en Lozère et une seule dans l'Aude (soit 1,2% du nombre total de désaccords) alors que les autres départements ont des pourcentages d'appels relativement proches (fourchette comprise entre 14,2% pour le Gard et 22,9% dans l'Hérault).



Source BOXI PIAD et données collectées par les DSDEN pour la satisfaction des appels

- **Les appels satisfaits** : Les proportions de satisfaction en appel sont relativement proches dans l'Hérault, le Gard et les Pyrénées Orientales (43% et 55%). On note 0% d'appels satisfaits dans l'Aude et en Lozère qui ne peuvent être comparés aux autres territoires en raison de leur effectif (1 seul élève en appel dans l'Aude et aucun en Lozère).

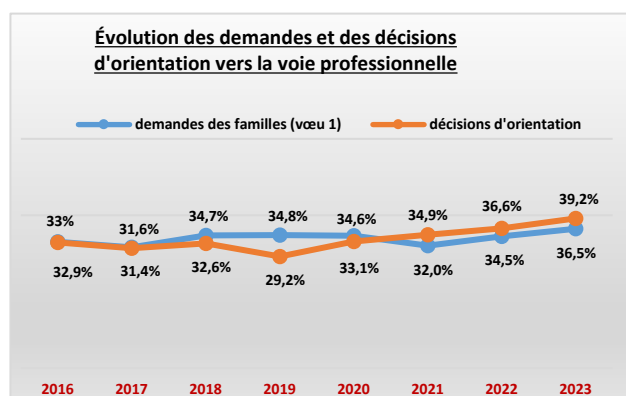
Source : Enquête BOXI PIAD à partir des renseignements saisis sur SIECLE Orientation en 2022-2023

Focus région académique (académies de Montpellier et Toulouse)

- **Les démarches d'appel** : dans l'académie de Montpellier, 17,3% des familles en désaccord avec la décision d'orientation ont décidé de faire appel à l'issue de leur entretien avec le Chef d'établissement. Ce pourcentage est supérieur à ce que l'on observe en région académique (un écart positif de 2,8 points). En effet, dans l'académie de Toulouse, seules 11,8% des familles font appel de la décision d'orientation. On note donc un écart de 5,5 points entre l'académie de Montpellier et celle de Toulouse. Cette différence est en très légère hausse par rapport à l'an dernier (écart de 4 points observé en 2022).
- **Les appels satisfaits** : un écart de 8,2 points est constaté entre les % d'appels satisfaits de l'académie de Montpellier (34,4%) et de région académique (26,2%). Cet écart est en très légère baisse par rapport à l'an dernier (pour rappel 10% d'écart en 2022).

Les demandes des familles et les décisions d'orientation vers la voie professionnelle

Les données concernent les 3^{èmes} Générales et Prépa Métiers

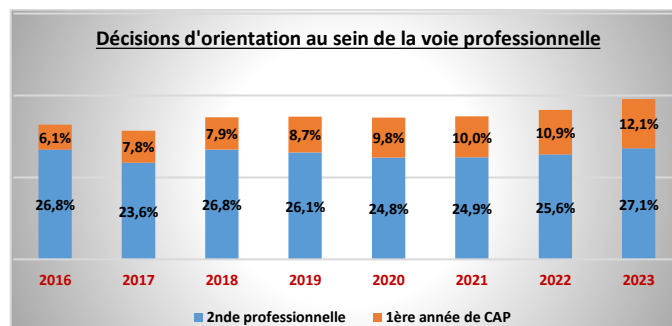


- On constate que la hausse des **demandes des familles** vers la voie professionnelle, continue son augmentation amorcée en 2021. Cette année les demandes pour une orientation en voie professionnelle atteignent 36,5% (+ 2 points par rapport à 2022).
- Les **décisions d'orientation** des chefs d'établissements vers la voie professionnelle accompagnent cette hausse de la demande et portent à 39,2% les orientations vers la voie professionnelle (+ 2,7 points en comparaison avec 2022).
- **L'écart entre les demandes et les décisions** est très légèrement supérieur à l'an dernier (les décisions dépassant les demandes avec un écart de 2,7 points).

Dans le graphique ci-contre, on observe la répartition des **décisions d'orientation** au sein de la voie professionnelle.

Les décisions d'orientation vers le **CAP** atteignent 12,1% cette année (+ 1,2 point par rapport à 2022) et sont d'ailleurs en constante augmentation depuis 2016.

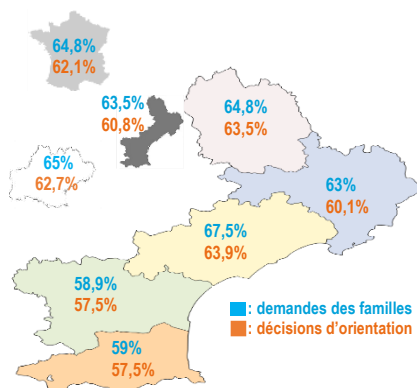
Les décisions vers la **2^{nde} Professionnelle** sont de l'ordre de 27,1%, (+1,5 point par rapport à l'an dernier).



Analyse départementale des demandes des familles et des décisions d'orientation

Les données concernent les 3^{èmes} Générales et Prépa Métiers

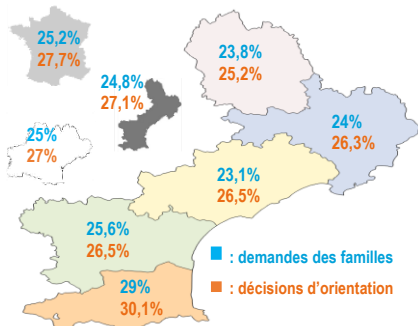
Vers la 2^{nde} Générale et Technologique



Rappelons la baisse des demandes et des décisions d'orientation vers la 2^{nde} GT dans notre académie comme sur le plan national (les demandes des familles françaises pour la 2^{nde} GT s'élèvent à 64,8% soit une légère baisse de 1 point par rapport à 2022 et les décisions d'orientation de l'ordre de 62,1% régressent de 1,2 point).

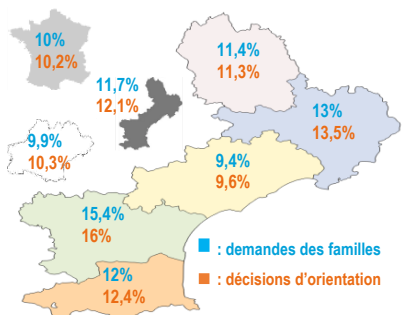
- L'Aude et les Pyrénées Orientales constituent les départements où la demande de poursuite d'études vers la 2^{nde} GT est la plus faible (respectivement 58,9 et 59%). Inversement, c'est dans l'Hérault que les familles sollicitent le plus l'orientation la 2^{nde} Générale et Technologique (67,5%).
- Cette année **les écarts entre les demandes des familles et les décisions d'orientation en 2^{nde} GT** ont été davantage disparates selon les départements. La Lozère, l'Aude et les Pyrénées Orientales ont des écarts entre les demandes et les décisions d'orientation qui sont plutôt faibles (entre 1,3 et 1,5 point d'écart) mais on observe 3,6 points d'écarts dans l'Hérault.

Vers la 2nde Professionnelle



- Le taux académique des **demandes des élèves vers la 2nde professionnelle** continue d'augmenter cette année (24,8% soit une évolution positive de 1,2 point par rapport à 2022) tout comme le pourcentage observé en région académique (25%). La moyenne nationale a progressé également au niveau des demandes comme des décisions mais dans des proportions plus modestes (0,7 point). Cette année, l'Hérault est le département qui présente le moins de demandes des familles pour une orientation en 2nde Professionnelle, avec une proportion de 23,1%. Cependant, ce chiffre est en très légère augmentation de 1,2 point par rapport à 2022. C'est dans les Pyrénées Orientales que l'on constate le plus de demandes. Elles s'élèvent à 29% (soit près de 6 points de plus que dans l'Hérault) pour 30,1% de décisions d'orientation.
- Les écarts entre les demandes des familles et les décisions d'orientation** sont significativement plus importants dans l'Hérault (3,4 points).

Vers la 1^{ère} année de CAP



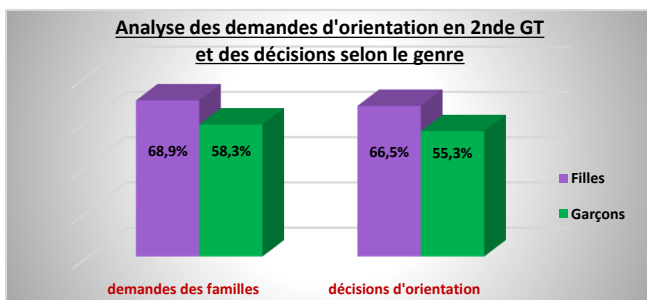
- Le taux académique de **demandes des élèves vers la 1^{ère} année de CAP** se situe à 11,7% (soit +0,9 point par rapport à 2022). Comme l'an passé, c'est dans l'Hérault que l'on observe le moins de **demandes d'orientation des familles vers le CAP**, de l'ordre de 9,4%. Inversement, l'Aude est le département dans lequel il y a eu le plus de demandes d'orientation vers le CAP en 2023, soit 15,4% (légère hausse de 1,7 point en comparaison avec 2022). Notons que c'est en Lozère que l'on observait auparavant (et ce depuis plusieurs années), le pourcentage le plus élevé de demandes d'orientation vers le CAP. Mais, en 2023, nous constatons une baisse conséquente à 11,4% (soit une régression de 4,3 points), ce territoire se situant ainsi au plus près de la moyenne académique en matière de demandes comme de décisions d'orientation.

- L'écart entre les demandes et les décisions d'orientation vers le CAP** est par ailleurs toujours très faible (taux le plus élevé observé ne dépassant pas 0,6 point).

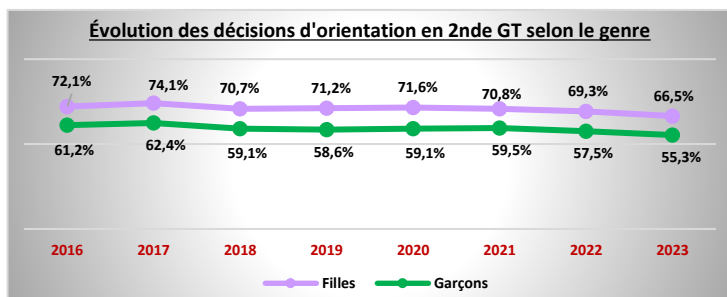
Analyse genrée des demandes et des décisions d'orientation

Les données concernent les 3^{èmes} Générales et Prépa Métiers

Analyse des demandes et des décisions d'orientation vers la voie générale et technologique

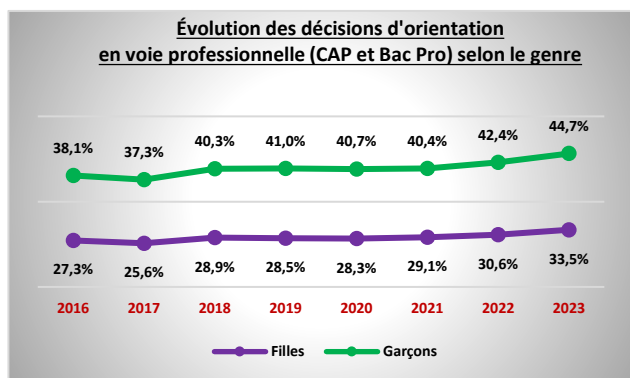


En 2023, 66,5% des filles de 3^{ème} ont bénéficié d'une décision d'orientation vers cette voie (68,9% en avaient fait la demande). Comme chaque année, les filles sont plus nombreuses à demander et à obtenir une décision d'orientation vers la 2nde GT. Concernant les garçons de 3^{ème}, 55,3% ont eu une décision d'orientation favorable pour la 2nde générale et technologique (pour 58,3% de demandes de la part des familles).



On notera une baisse des décisions d'orientation en 2nde Générale et Technologique, entre 2022 et 2023, qui est plus accentuée pour les filles (-2,8 points par rapport à 2022) et une régression plus modérée pour les garçons (-2,2 points).

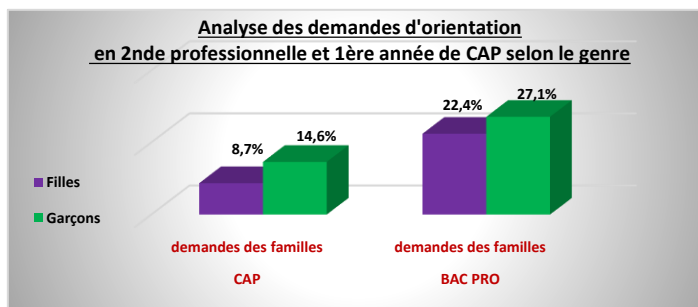
Analyse des demandes et des décisions d'orientation vers la voie professionnelle



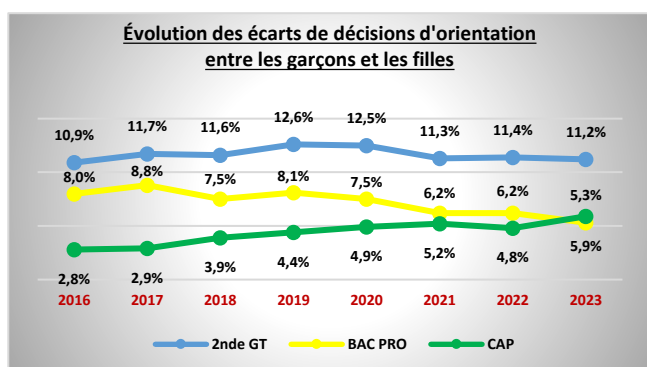
À l'inverse de la voie générale et technologique, la voie professionnelle est comme chaque année davantage demandée par les garçons (41,7% des vœux d'orientation) que par les filles (31,1%). Les garçons obtiennent de fait, davantage de décisions d'orientation vers la voie professionnelle que les filles.

Ci-contre, le graphique présente l'évolution des **décisions d'orientation vers la voie professionnelle** depuis 2016. En 2023, les orientations vers la voie professionnelle continuent leur progression et se situent à 44,7% pour les garçons (+2,3 points par rapport à 2022) et 33,5% pour les filles (+ 2,9 points).

Cette année, 27,1% des garçons de 3^{ème} ont demandé une 2^{ème} Professionnelle et le pourcentage de filles s'élève à 22,4%. En CAP, on note 8,7% de **demandes** de la part des filles et 14,6% pour les garçons. Nous pouvons observer que l'écart garçons/filles des demandes de 2^{ème} Professionnelle se réduit à 4,7 points en 2023 (pour mémoire, écart de l'ordre de 6 points en 2022). Concernant les demandes vers le CAP, cet écart garçons/filles est plus important et s'élève à 5,9 points.



Évolution des écarts de décisions d'orientation (toutes voies confondues) entre les garçons et les filles



On constate que la courbe des écarts de décisions d'orientation garçons / filles accédant au CAP est en légère hausse (+ 1,1 point) en 2023 pour atteindre 5,9% d'écart.

Inversement, l'écart entre les décisions d'orientation des filles et des garçons pour la 2^{ème} Professionnelle est en très légère baisse (-0,9 point) et se situe à 5,3%.

L'écart demeure stable pour la 2^{ème} GT depuis 2021 avec une proportion de 11,2% pour 2023.



Destinataires :
Chefs d'établissements, professeurs, psychologues de l'éducation nationale, conseillers principaux d'éducation, documentalistes.

Directeur de Publication :
Sophie Béjean
Rectrice de région académique Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités

Responsable de rédaction :
Régis Bégorre, DRAIO
Conception, réalisation : DRAIO
Courriel : ce.draio@region-academique-occitanie
Tél : 04.67.91.48.70